VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
Le 06 Janvier 2010

Destinataires :
Membres du comité directeur de la ligue
NPC d'Escrime
(Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 07 octobre 2009.

Liste des présents :

Nom	Prénom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Observation
ALAVOINE	Bastien	X			
ALY	Jean Marc	X			
BERTOUT	Antoine		X		
BLOT	Gérard	X			
BONY	Marc	X			
CADOT	Marc			X	
CASTANET	Yannick	X			
DAMYLKOW	Flore		X		
DEDEIRE	Franck	X			
DEWASMES	Alain	X			
FAUQUEMBERGUE	Claude		X		
FENAUX	Sylvie	X			
FLAMENT	Didier	X			
GLASSET	Fabienne	X			
HANICOTTE	Hervé	X			
HANICOTTE	Olivier	X			
LAMOT	Olivier	X			
MARTIN-BOUYER	Luck	X			
PERDU	Christian	X			
REGNIEZ	Nicolas	X			
ROHARD	Hervé			X	
SKRZYPCZAK	Julien			X	
VERMANDEL	Sébastien	X			
VERMERSCH	Xavier			X	
Participants non élus					
ROBIN	Jean Yves	X			CTS
BOULANGER	Jean Loup	X			CTS
SOURIS	Sébastien	X			Directeur ERFEC
LAURENT	Emilie	X			Directrice Administrative

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr

Début de séance	:	20H00
Fin de séance	:	22H 30
Effectif théorique	:	25 membres dont 6 féminines
Membres élus	:	24 dont 3 féminines
Effectif présent	:	17 élus + 4 non élus

==========

Ordre du jour :

- Validation du PV du 24 juin 2009,

- Présentation des éléments de début de saison,
    - Financier,
    - Sportif,
        1. présentation du CNDS,
        2. Validation du contrat de travail du surveillant pour les stages ERFEC
        3. Licences point de début de saison

- Questions diverses

Compte rendu :

Validation du compte rendu du 24 juin 2009 :

Le compte rendu est à modifier comme suit :

Questions diverses :

Le président de la ligue souhaite que soit mise en place une valorisation financière pour les actions menées par les techniciens mis à notre disposition par l'Etat. L'argumentation s'appuis sur le fait que si la ligue ne fait rien, les techniciens risquent de partir vers d'autres organisme plus rémunérateur.

Au regard de cet argumentaire, le comité directeur mets en avant les « avantages » déjà mis en place, (voiture et téléphone) et que fin de compte, ce n'est pas tellement une prime de fidélisation qui ferait la différence. De plus, ils sont fonctionnaires et il n'est pas certain de ce type de procédure soit en accord avec le statut des fonctionnaires.

Présentation des médecins de ligue :

Deux médecins sont volontaires afin de représenter la ligue dans le domaine médical.

- Le médecin du CREPS de Wattignies, le Docteur Castanet qui s'occupera plus particulièrement des athlètes de haut niveau de la ligue. En ce sens, il aura la charge de valider le doubles surclassement.
- Le Docteur YYYY du club de Cassel qui prendra en charge les actions médicales dans le domaine de la prévention et de la consultation technique au profit des actions de la ligue hors haut niveau.

Présentation des éléments de début de saison :

- *Financier :*

Le CNDS qui nous a été attribué est de 45 000€ de CNDS proprement dit et de 12 000€ de plan sport emploi. La répartition est la suivante :

  - Escrime artistique : 0 €
  - Commission régionale d'arbitrage :

- Sportif :

Suite aux restrictions pour le CNDS, des orientations ont été prise afin de valoriser tout de même les actions entre autre club telles que définies lors du travail préparatoire.

Matériel :

Dans le cadre du CNDS, il est proposé de mettre en place des kits pour le développement du sabre dans les clubs qui n'en font pas actuellement. Les kits seront acquis par le club dépositaire qu'apres la troisième année de pratique de l'arme.

Les vestes électriques seront marquées au nom de la ligue et de l'ERFEC.

Pour : 16 contre : 0 abstention : 1

Escrime universitaire :

Dans le cadre de l'ERFEC, des séances sont misent en place au CREPS de Wattignies. Ces séances sont encadrées par Mtre Robin et Mtre Souris. Il est proposé deux séances par semaine et les étudiants peuvent participer soit à une soit aux deux séances. Le prix est le suivant :

- pour les tireurs de la ligue : 1 séance par semaine : 25€, deux séances : 50€
- pour les tireurs hors ligue : 1 séance par semaine : 30€, deux séances : 60€

Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

ERFEC :

Le bureau de la ligue propose que l'ERFEC soit affiliée à la FFE. L'objectif est de pouvoir grâce aux inscriptions dans cette structure avoir à disposition des escrimeurs comme support pédagogique. La dénomination sera « Ch'ti escrime Wattignies », et ce club sera ouvert le midi pour les loisirs et le samedi matin pour les jeunes.

Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Embauche d'un maitre d'internat :

Pour aider le soir lors des stages de l'ERFEC, nous proposons l'embauche pour 200heures d'un maitre d'internat.

Pour : 17 contre : 0 abstention : 0

Labellisation des clubs :

A ce jour, 6 clubs sur 21 du Nord et 1 sur 9 du pas de calais sont labélisés. Cette longueur de mise en place est due aux soucis rencontrés par la fédération.

Bilan de la journée nationale d'arbitrage :

Départemental sabre 2 reçus 19 recalés 9,5%
Départemental fleuret 17 reçus 43 recalés 28,33%
Régional épée 0 reçu 1 probatoire 10 recalés 9%
Régional fleuret 1 reçu 1 probatoire 11 recalés 14,3%
Régional sabre 1 reçu 1 probatoire 5 recalés 28,6%

Départemental : 19/81 soit 23%
Régional reçus 2/31 soit 6,5% avec probatoire = 5/31 soit 16%

Ce faible niveau de résultat est certainement due à :

- défaut de suivit des jeunes arbitres dans les clubs,
- problème de date, trop tôt en saison,
- un manque de connaissance du règlement et un défaut de compréhension des questions de la part des jeunes arbitres.

Alain va adresser un courrier à la FFE dans ce sens afin de saisir officiellement le CNA et la DTN..

Divers :

- le stage initiateur moniteur est complet,
- participation à Troie en junior et à Niort en cadet de deux équipes ERFEC
- Suite au décès de M. Dallhuin, il y a eu une quête de faite et un handifix sera acheté et remis le 14 décembre 2009.

- Mise en place de journée de sensibilisation à l'escrime artistique les 24 octobre 2009, 13 février et 15 mai 2010.
- Dates à retenir :
    - CD les 6 janvier, 31 mars et 2 juin 2010,
    - Assemblée générale le 11 ou 18 septembre 2010, couplée avec la journée des présidents.

Fin de CD à 23H00

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr